

Le mot du Principal

Les enfants sont différents par leurs apprentissages scolaires mais aussi par leur expérience de la vie, leurs centres d'intérêts et leur culture familiale. S'intéresser à un enfant, un adolescent, c'est prendre en compte toutes ces dimensions. Dès lors que l'enseignant, mais au-delà tout adulte et au premier rang les parents, fait cet effort, il donne une autre dimension à son évaluation. Sachons mettre en valeur, en avant, les talents des uns et des autres.

L'école est historiquement un outil d'intégration sociale. Nos élèves, vos enfants, revendiquent leurs différences, dans leur construction. Parmi celles revendiquées, nous devons, au collège, faire le tri entre celles qui enrichissent le groupe, voire la communauté entière, et celles qui ne doivent pas s'exprimer à l'école, en termes d'attitude, de gestes ou de vocabulaires déplacés. Nous agissons chaque jour en ce sens. Ensemble.

L'égalité ne peut pas se construire dans la négation de la différence, mais dans l'égalité digne accordée immédiatement à chacun.

Viser l'excellence par une exigence respectant ces données : un vœu mais surtout une nécessité ! A nous tous d'en faire une réalité. La confiance et le soutien des parents dans le contexte actuel est alors d'autant plus fondamentale.

AGENDA PREVISIONNEL JUSQU'A NOEL (visible et actualisé sur Pronote)

Vacances d'automne	19/10 au 01/11	Reprise lundi 2 novembre
Lundi 2 novembre		Passation de l'ASSR1 pour tous les élèves de 4ème
Mercredi 4 Jeudi 5 novembre		Intervention PsyEN Orientation dans chacune des classes de 3ème
Tous les jeudis	12h30 – 13h20	ADPS au Foyer (échanges et animation)
Jeudi 5 novembre	13h45	5D : Pas au tableau – Action Danse du Centre Chorégraphique National de Nantes
9 au 20 novembre		Stage en entreprise 4ème SEGPA
Lundi 16 novembre	17h30 – 19h00	Conseil Ecole Collège
Mardi 17 novembre	18h00 – 20h00	Conseil d'Administration n°3
Vendredi 20 nov.		Fin des évaluations de mi-semester
Du 23 nov au 12 décembre		Stage en entreprise de 3ème SEGPA
26 et 27 novembre		Brevet Blanc n°1
Lundi 30 novembre	17h15 – 19h30	Rencontre Parents/Profs Principaux 6e et 3e
Mardi 1er décembre	17h15 – 19h30	Rencontre Parents/Professeurs niveau 4ème
Du 30 nov au 5 déc		Stage d'observation en entreprise 3ème
Du 30 nov au 5 déc	½ journée par école	Accueil des classes de CM2 du secteur
Mardi 8 décembre	10h00 – 12h00	Sortie 6D à la médiathèque
Jeudi 10 décembre	17h15 – 19h30	Rencontre Parents/Professeurs niveau 4ème)

Vend. 11 décembre	12h30 – 13h20	Club E3D
Merc. 16 décembre	8h00-12h00	Formation des Assistants de SECurité (ASSEC)
Jeudi 17 décembre	11h30 – 13h30	Repas de Noël
Vacances de Noël	19/12 - 03/01	Reprise lundi 4 janvier 2021

1 – LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021

Représentants des PARENTS D'ELEVES	Représentants des PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'EDUCATION
Denis BOURDY - Violaine BOUTET Arnaud CAZAUX - Youenn FENARD Anne-Laure GOGUET - Nathalie MATINAL Saim YURTTAPAN - Martin GRACINEAU Carole GUYOT-SIONNEST - Camille HOFFMANN - Laure NICOLAZO-GRELIER Julie PAUGAM - Amandine POUPELIN - Stéphane VINCENT	Katell MENARD - Isabelle LEMERLE Matthieu BENETREAU - Emilie PETIT Ronan TUBAUD - Séverine LANDRE Peggy RAGEAUD - Maxime FECIRSU Freddy PONTOREAU - Yann GRATON Marion GAZEAU - Jean-François BREHE Sylvie LE BRETON -Emmanuelle HILLION
Représentants des ELEVES (3 binômes)	Représentants des PERSONNELS ATOSS
Typhaine ALECI - Max MOREELS - Cassandra VANDERMAESEN - Emilia MORARIU - Olga POIRIER - Julie QUERE	Aucun représentant
Elus locaux, personnalités qualifiées	Représentants de l'Administration
Département : M. Landier – Mme Tararbit Mairie : M. Faës Personnalité qualifiée : Mme Penaud	M. CAILLAUD - MME CHENUAUD - M PELLE - M BALSSA - MME BOURGEOIS

2– STAGES EN ENTREPRISE NIVEAU 3ème du 30 novembre au 5 décembre 2020

La période d'observation en entreprise approche. Les vacances d'automne doivent permettre aux retardataires de trouver le lieu de stage.

Le contexte particulier ne favorisant par la recherche de stages, un appel est lancé à tous les parents d'élèves qui pourraient accueillir dans l'entreprise où ils travaillent un stagiaire. Contacter la Direction ce.0440534s@ac-nantes.fr.

Le Département et Nantes Métropole, en partenariat avec l'académie de Nantes, accompagnent les collégiennes et les collégiens dans cette recherche ; un espace en ligne met à disposition des offres de stages émanant de collectivités, d'entreprises et d'associations. Cette plateforme est accessible via le lien :

<http://stage3e.loire-atlantique.fr/s3e/index.xhtml>

3 – DEVOIRS FAITS - REMEDIATIONS

Le travail personnel des élèves est décisif pour la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité. Il est d'abord développé dans la classe. Les leçons, exercices et travaux écrits qui sont donnés en-dehors de la classe prolongent le travail fait en classe. Ces devoirs sont parfois une source d'inégalités entre les enfants et pèsent souvent sur la vie de famille. Le programme Devoirs faits a pour objectif de proposer aux élèves, dans l'établissement, un temps d'étude accompagnée, pour réaliser leurs devoirs.

Inciter son enfant à rester après les cours pour faire ses devoirs en présence d'un adulte est un acte de co-éducation important.

4 – LA RESTAURATION SCOLAIRE

Début novembre les familles dont les enfants déjeunent au collège recevront leur première facture de l'année scolaire. Mais comment ça marche ?

Vous recevrez la facture par courriel (si vous l'avez communiqué à l'inscription/réinscription). Cet envoi sera doublé par une version papier distribuée aux enfants après les vacances de Toussaint. Si votre enfant est boursier, le montant trimestriel de la bourse sera déduit de la facture. Si vous êtes au taux maximum, le taux 3, le fonds social du collège prend en charge automatiquement le reste à payer.

A réception de la facture, vous disposez d'environ 15 jours pour la payer. Pour cela trois moyens :

Par télépaiement



Depuis le site du collège avec vos codes elyco / ATEN avec votre Carte bancaire

Par chèque



A l'ordre de l'agent comptable du collège Salvador Allende.

En espèces



A déposer à l'Intendance.

En cas de difficultés financières, vous devez contacter l'assistante sociale du collège (ou l'Intendance) pour envisager une aide.

5- FONDS SOCIAUX

Les familles rencontrant des difficultés pour le règlement des factures de demi-pension, peuvent établir un dossier de demande d'aide au titre des fonds sociaux de l'établissement. Ce dossier est à retirer auprès du service intendance. L'étude des dossiers est menée par Mme LEFORT, assistante sociale du collège. Les demandes sont présentées de manière anonyme lors de réunions de la commission Fonds Social, composée de la Direction, d'un représentant des parents d'élèves élu, et de l'Assistante Sociale. Cette commission se réunit au moins 4 fois dans l'année scolaire.

6- SECURITE DANS L'ETABLISSEMENT - Plan Particulier de Mise en Sécurité - Formation

Le PPMS, qui sera cette année comme les précédentes, réactualisé a été testé le 15 octobre avec un exercice de simulation d'une tempête. Un exercice de confinement de simulation attentat intrusion sera organisé avant les vacances de Noël.

En continuité de celle de l'an passé, une formation sera réalisée mercredi 16 décembre (2 heures par groupe de 6/5 et 4/3) par les pompiers du SDIS 44 auprès de 6 élèves par classe : ils deviendront ainsi des Assistants de SECURITÉ, acteurs lors des événements relatifs à cette sécurité.

7 - BREVET 2021 – DEMANDES D'AMENAGEMENTS D'EPREUVES

Les candidats aux examens, présentant un handicap ou une incapacité temporaire, peuvent effectuer une demande d'aménagements d'épreuves.

À cet effet, les familles doivent utiliser les formulaires à demander au secrétariat du collège ou à télécharger sur : <http://www.ac-nantes.fr/examens/amenagement-d-epreuves/> et à remettre au collège AVANT FIN NOVEMBRE 2020.

Les formulaires complétés (formulaire de demande + formulaire médical) sont transmis au chef d'établissement qui y adjoint le formulaire établissement.

Le chef d'établissement adressera l'ensemble de la demande (3 formulaires) à la Division des Examens et Concours du Rectorat.

Attention : pour les troubles du langage, un bilan orthophonique **normé de moins de deux ans** doit obligatoirement être joint au formulaire médical.

8 - OEPRE (ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants) : langue française

Une formation gratuite, d'une durée comprise entre 60 et 120 heures annuelles, est proposée à des groupes de 8 à 15 parents d'élèves environ **au sein du collège**. Elle est **organisée pendant la semaine, à des horaires permettant d'accueillir le plus grand nombre de parents**. : lundi 14h/16h et jeudi 14h/16h à Allende.

Objectifs : L'acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire) dans un contexte scolaire - La connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents - La connaissance des valeurs de la République.

Une intervenante spécialisée, Mme Puyo, prend en charge les cours. Les parents qui le souhaitent doivent prendre contact avec le collège.

<https://eduscol.education.fr/cid49489/ouvrir-l-ecole-aux-parents-pour-la-reussite-des-enfants.html>

9 - ADPS au Foyer tous les jeudis de 12h30 à 13h20

La prévention spécialisée est une mission du Conseil Départemental de Loire-Atlantique dans le cadre de sa compétence d'aide sociale à l'enfance au titre de la protection de l'enfance.

2 éducateurs seront présents chaque jeudi au collège, sur la pause méridienne pour :

- Promouvoir l'insertion sociale, professionnelle et culturelle des jeunes par une action éducative individuelle et collective
- Favoriser et soutenir l'expression individuelle et collective dans une perspective citoyenne et émancipatrice.
- Assurer une fonction de veille et d'alerte éducatives et sociales par l'observation et l'analyse des problématiques que l'action de prévention spécialisée révèle.

10- E-LYCO / PRONOTE : un canal de communication et de suivi indispensable

A tout moment, quel que soit l'événement ou le contexte, les professeurs assurent la continuité pédagogique. Les résultats des évaluations, les devoirs à faire, voire les cours dans nombre de matières sont accessibles sur e-lyco / Pronote.

Les élèves doivent impérativement se connecter, à la maison, régulièrement.

Les codes d'accès parents ont été fournis. En cas de perte, contacter le collège.



Prenez le temps d'installer la version sur votre téléphone. Lien vers le tutoriel de configuration de l'application Pronote sur votre mobile :

<https://sallende.loire-atlantique.e-lyco.fr/actualites/2019-2020/pronote-mobile/>

11 - ASSR1- 4^{ème} (non passée en 5^{ème} en raison du confinement)

La passation des épreuves de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière niveau 1 (obligatoire pour conduire un 2 roues) se fera en classe, au retour des vacances de toussaint pour nos ex élèves de 5^{ème}, maintenant en 4^{ème}. Un lien utile pour se préparer en famille : <http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr/entrainement/assr1/mode1/themes127/2/o/4/1/%7D>

Avec l'attachement et le plein engagement des personnels du collège Allende pour la réussite élèves, vos enfants.

Le Principal – Ch CAILLAUD